faits en témoin oculaire. A ce moment venait d'être conclue entre les belligérants une trêve dont nous nous entretiendrons tout à l'heure: "Telle était, dit l'éminent prélat, la bienveillance du Soudan envers les chrétiens qu'aussitôt la trêve convenue, il fait délier les disciples de Jésus-Christ, qu'il trouve enchaînés dans les lieux fortifiés dont il s'empare, et laisse à leur chort soit de rentrer dans leur patrie, soit de combattre sous ses ordres et à sa solde. Bien plus, si grande est sa confiance envers eux qu'il les prend pour ses gardes du corps, bien que son père cût été tué par un grec du nom de Lascaris."

Saint Antonin parle dans le même sens.

Voici maintenant le rapport d'Albert, auteur franciscain. "Le Soudan rendit de lui-même la croix de Notre-Seigneur; il permit aux chrétiens de sortir de l'Egypte avec garantie pour leur biens et leurs personnes; il fit délivrer les captifs, en sorte que trente mille hommes alors recouvrèrent la liberté; il ordonna enfin que l'on vendit des aliments aux riches et qu'on en présentât gratuitement aux pauvres et aux infirmes."

Citons encore Mathieu Paris: "Sur le point de mourir, le Soudan dont la puissance était si étendue, constitua avec une grande libéralité des revenus considérables, et légua une forte somme en faveur des malades chrétiens soignés à l'hôpital, rendit la liberté à de nombreux esclaves et exerça une foule d'autres œuvres de charité. Son trepas fut un deuil universel. Bien que paien, il était ami de la vérité, généreux, et, autant que le permettaient la severité de sa loi et les susceptibilités de son entourage, indulgent pour les chrétiens."

Une pieuse tradition, dont nous avons déjà eu occasion de parler, affirme qu'il est mort chrétien. Dieu "dont le trésor de bonté est infini" et qui "veut le salut de tous les hommes," aurait vu avec complaisance la vénération du Soudan pour le Saint et sa magnanimité envers les Croisés et l'aurait récompensé par le don de la foi et la grâce du baptême; consolante pensée dont nous aimons à nous faire l'écho.

Le Cardinal de Vitry, dans le passage que nous avons cité, fait allusion à une trêve passee entre les Latins et les Sarrazins. Les conditions en sont trop honorables pour Mélédin, elles viennent trop à l'appui de notre thèse, pour que nous n'en rapportions pas les circonstances.